

Zeitschrift: Schweizer Soldat : Monatszeitschrift für Armee und Kader mit FHD-Zeitung
Herausgeber: Verlagsgenossenschaft Schweizer Soldat
Band: 9 (1933-1934)
Heft: 15

Artikel: Le lièvre à la "Parisienne"
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-709355>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

-Jodlerquartetts Flawil, geleitet vom 44er Kanonier Frz. Lehmann, brachten ebenfalls angenehme Abwechslung und für das nötige Silentium sorgten stets die Kanonenschüsse einer Miniaturkanone von der Galerie herunter. Mit Begeisterung wurde beschlossen, in fünf Jahren wieder einen Batterietag abzuhalten. Zentralpräsident Kirchhofer vom Schweiz. Artillerieverein munterte zum guten Besuch der 1934er Artillerietage in St. Gallen auf. Nur allzu schnell flogen die Stunden frohen Beisammenseins dahin und die Abendzüge entführten die Kameraden wieder an ihren heimischen Herd. Die Zusammenkunft hat aber bei allen Teilnehmern einen unvergeßlichen Eindruck hinterlassen und das Batterie-Komitee darf auch auf diesen zweiten Batterietag stolz sein. Ein guter Geist, treue Kameradschaft und flotte Disziplin, fernab von Betrunkenen oder unangenehmen Krakehlern, hatten der ganzen Veranstaltung obgelegen. Auf solche Weise ein frohes Wiedersehen in fünf Jahren!

J. Koller, Feldw.

Literatur

Nächstenliebe im Weltenbrand.

Aus dem Tagebuch einer Frau. Von Mary Bohny. Heidelberg 1934. Karl Winters Universitätsbuchhandlung, Heidelberg. Die Gattin des verstorbenen Chefarztes des Schweizer Roten Kreuzes widmet ihr Tagebuch ihrem Manne, Oberst Carl Bohny, der sich in den Jahren des Krieges für die Evakuierung der kranken Kriegsgefangenen, der Verwundeten, Ausgewiesenen, Internierten, vor allem um den Austausch der Kriegsgefangenen außerordentlich verdient gemacht hat. Oberst Bohny wurde durch seine Tätigkeit in allen Kriegsgefangenenlagern eine äußerst populäre Figur. Die Tätigkeit des Schweizer Roten Kreuz in diesen Kriegsjahren war gewaltig und sie hat im Auslande für die Schweiz ein moralisches Kapital angesammelt, von dem wir heute noch zehren dürfen. Frau Oberst Bohny hat Hunderte von Transportzügen begleitet und geleitet; sie kam mit vielen Männern und Frauen zusammen, die in den denkwürdigen Jahren des Krieges vorne dran im Blickfeld der Weltöffentlichkeit standen. Sie sah unendlich viel Leid, Heldentum und stille Größe; sie sah auch in allen Ländern Engherzigkeit und niedrige Gesinnung. Ihr Buch widmet sie aber auch den Müttern und Frauen aller Soldaten. Sie möchte bei uns die Gesinnung wecken, auch im Feinde den ehrlichen Mann und tapfern Kämpfer zu sehen, der eine ehrenhafte Behandlung verdient, weil er, wie wir alle, seinem Vaterlande gedient hat. Nichts entehrt eine Armee und eine ganze Nation mehr, als die unwürdige Behandlung der Kriegsgefangenen, zu der oft die Masse des Volkes neigt.

Die alten Grenzdienstsoldaten werden dieses Buch der Frau Mary Bohny mit etwas zwiespältigen Gefühlen in die Hand nehmen und lesen; wir alten Grenzdienstsoldaten wissen nämlich, daß diese große charitative Arbeit des Schweizervolkes, seiner Armee und des Sanitätsdienstes nicht ohne Nachteile für unser Heerwesen, seinen Sanitätsdienst und die Kranken im Heere blieb. Wir wissen alle noch, wie die schweizerische Armeesanktion im Sommer 1918 von der gewaltigen Grippeepidemie überrascht wurde und wie es bei der Sanitätsausrüstung des Heeres überall haperte. Wir erinnern uns auch daran, wie wir uns ärgerten, daß für die alliierten Truppen wunderschöne Holzbaracken, aus schweizerischem Holz, von Schweizern gebaut und für die fremden verwundeten Soldaten bestimmt, über die Grenze gingen und wie dieser Export von uns mit sehr unhöflichen Redensarten begleitet wurde. Dies hindert aber nicht daran, das große Werk wahrer Humanität, das das Schweizerische Rote Kreuz, vor allem aber das Ehepaar Bohny geleistet haben, rückhaltlos anzuerkennen.

«Nächstenliebe im Weltenbrand» bringt uns diese schweren Jahre wieder ins Gedächtnis zurück und wir freuen uns trotz alledem daran, daß diesen beiden Menschen, dem Ehepaar Bohny, ein so großes Werk der Menschenliebe gelang, wie es Frau Mary Bohny in ihrem Buche lebendig und voll Gemüt zu schildern in der Lage ist. H. Z.

Balles explosives

Les balles explosives que, par un euphémisme délicat, on désigne volontiers par l'appellation de « projectiles explosifs de petit calibre », sont des joujoux dangereux que prescrivent les conventions internationales; néanmoins cela n'empêche pas certaines nations d'en posséder différents modèles et si nos renseignements sont exacts, il existerait une balle russe, une balle alle-

mande (brevet 342 340) et une balle française (brevet 651 781).

Comme son nom l'indique, une balle explosive est un projectile, de dimensions variant entre 6,5 mm et 2 cm, ayant la faculté selon les modèles d'exploser avant, pendant ou après la perforation. Elle affecte en général la forme pointue de la balle ordinaire, mais elle possède un système percutant qui se compose de la pointe du projectile elle-même et d'un percuteur frappant une amorce de fulminate de mercure, tandis que la charge explosive est constituée par une matière détonnante nitrée. L'allumage se produit par conséquent avec une extraordinaire rapidité, si bien qu'une balle de cette nature, tirée sur du bois mince ou de l'aluminium, éclate avant perforation.

On conçoit l'importance qu'il y a lieu d'attacher à ce projectile dans la lutte contre avions, pour laquelle aucune armée n'est encore suffisamment outillée à l'heure actuelle, et que l'on s'imagine seulement les dégâts extraordinaires que pourrait faire, aussi bien dans les ailes, que dans le moteur et le fuselage, une mitrailleuse équipée pour le tir contre avions et qui emploierait cette munition?

Par contre, dans la lutte contre les chars d'assaut, il serait préférable que la balle n'éclate qu'à l'intérieur du char après perforation de la cuirasse protectrice; mais faudrait-il encore que sa puissance de pénétration soit suffisante à une certaine distance minima, ce dont on nous permettra de douter quelque peu étant donné que les renseignements nous font défaut sur cette particularité importante. Dans ce cas, la balle allemande qui éclate après la rencontre de l'obstacle serait supérieure aux autres modèles existants, et d'autre part son calibre assez fort lui assurerait une plus grande puissance, à condition toutefois que l'arme qui la propulse soit également plus puissante que le fusil ordinaire.

En ce qui concerne la balle française, qui a les caractéristiques de celle que nous avons décrite au début de cet article, il est assez curieux de remarquer que (c'est du moins une information que la presse allemande a publiée) ce serait un ingénieur suisse qui l'aurait construite.

Nous avons dit précédemment que la balle explosive était proscrite par les conventions internationales, c'est une décision qui fait honneur à ceux qui l'ont prise dans un but humanitaire, car on ne peut imaginer plus horrible blessure que celle-ci qui est produite par la balle explosive; toutefois nul ne peut dire jusqu'où irait le respect de cette convention dans une nouvelle guerre et seul le fait d'avoir construit et imaginé la balle explosive nous laisse sceptique quant à l'observation d'une règle mettant à l'écart un moyen de combat si efficace. N'oublions pas que la guerre est *ultima ratio regum* dans la lutte pour l'existence et que celle que l'on a appelée (ô dérision!) « la grande » a facilité la mise en œuvre de moyens de combat qui ne sont guère plus reluisants et qui mériteraient tout aussi bien que les balles explosives d'être mis à l'index. E. N.

Le lièvre à la „Parisienne“

Ceci est un conte du début de la guerre, mais il n'en est pas moins drôle pour cela et mes lecteurs, s'il leur provoque un éclat de rire, m'excuseront pour une fois de les avoir ramenés vers une époque qui savait entrelacer quelquefois le comique au tragique.

Nous étions en Champagne, en seconde ligne; le ravitaillement laissait à désirer et nos menus se compo-

saient uniquement de « singe », toujours présenté de la même manière, parce que le cuistot, à qui était confiée la préparation du repas, manquait un peu trop d'imagination.

Nous avons, en notre compagnie, un bon Parisien à qui ce menu devenait de plus en plus odieux.

Il en rendait responsable le cuistot et il ne lui ménageait pas les critiques les plus amères.

— Il y a différentes variétés de singe, lui disait-il, et je me demande pourquoi tu ne nous sers que du gorille coriace et filandreux.

— Ah! zut, lui répondit le cuistot, je me décarcasse pour que vous soyez contents et vous n'en êtes jamais. Tout le monde se plaint, j'en ai assez, je reprends mon service ordinaire. J'étais clerc de notaire dans le civil, je ne suis pas capable de distinguer une pomme de terre d'un oignon ou d'une tomate. On m'a désigné pour être cuisinier, j'ai cuistancé comme j'aurais conduit une automobile si l'on m'avait « nommé » chauffeur, comme j'aurais distribué des quatre crans à tour de bras si l'on m'avait nommé adjudant. Heureusement, je ne suis pas cuistot inamovible. Je croyais être un peu tranquille; vous « ronchonnez » tout le temps et les grosses marmites tomberont bientôt dans la mienne; elles ne m'épargnent pas plus que vous; alors je rends mon tablier et je rentre dans le rang.

Le Parisien fut désigné pour lui succéder et il voulut se signaler tout de suite par une cuisine plus raffinée.

Il était, dans le civil, employé aux Pompes funèbres.

Il nous prépara d'in vraisemblables ratatouilles, d'innommables fricassées de singe, qui étaient toutes des répliques du résultat des efforts de notre clerc de notaire.

Pour être impartial, je dois convenir que l'employé des Pompes funèbres nous faisait regretter l'enfant de la basoche qui, lui, avait acquis du moins un certain tour de main par trois semaines d'exercice d'une profession particulièrement ingrate. Mais si ses menus ne comportaient qu'un seul plat, toujours le même, il était baptisé tour à tour des noms les plus pompeux et se désignait à notre appétit, sur une ardoise, par des appellations alléchantes. Le vulgaire singe du clerc de notaire prenait chaque jour une dénomination nouvelle et se présentait à nous décoré successivement des épithètes les plus glorieuses: « Macaque à l'impératrice », « Suprême de guenon à l'ambassadeur », « Chimpanzé Patricienne ».

Bientôt, les récriminations assiégèrent les Pompes funèbres comme elles avaient assiégé le notariat et le clerc s'en faisait le plus véhément interprète.

Notre cuistot comprit qu'il fallait à tout prix varier ses menus s'il voulait sauver son prestige.

Il conseilla à quelques braconniers notoires d'essayer de capturer deux lièvres affolés que nous dérangions chaque jour dans nos allées et venues et que nous connaissions tous.

— Apportez-moi ces deux capucins dépaysés et je vous fournirai, pour le réveillon, un pâté dont toute la compagnie se léchera les doigts.

Deux lièvres pour toute une compagnie, cela paraissait invraisemblable, cependant on lui fit confiance et, quelques jours avant le Noël de 1914, les deux lièvres infortunés lui furent apportés, encore suspendus aux deux cravates qui les avaient étranglés.

Le cuistot passa plus de deux jours à les accommoder et ils se présentèrent dans les gorbis sous forme d'une multitude de pâtés énormes désignés sur l'ardoise

sous cette friande dénomination: « Le lièvre à la Parisienne. »

De la haute gastronomie, le mets n'avait que le nom; il était fade, étrange, écœurant, dur et résistant sous la dent comme du caoutchouc.

Notre capitaine, qui avait espéré, lui aussi, se régaler, fit appeler le cuistot et lui demanda comment il avait préparé son pâté.

— Suivant une recette à moi, j'ai remplacé le veau et le jambon absent par du cheval.

— Du cheval?

— Oui, j'ai pris moitié lièvre, moitié cheval, ce n'est pas cela qui nous manque, les obus ennemis en massacrent tous les jours, j'ai choisi de belles bêtes, jeunes et appétissantes.

— Mais comment as-tu pu opérer la multiplicité des lièvres pour que toute la compagnie puisse en déguster.

— Je vous l'ai dit, mon capitaine, j'ai mis moitié lièvre, moitié cheval dans mes pâtés.

— Tu n'avais que deux lièvres?

— Parfaitement.

— Alors, comment t'y es-tu pris?

— C'est bien simple pourtant, dit l'employé des Pompes funèbres de sa voix la plus candide: j'ai mis un lièvre un cheval, un lièvre, un cheval, par moitié quoi, et je les ai même désossés; je ne comprends pas que les camarades ne soient pas satisfaits. *Montenailles.*

Ligue suisse de défense nationale

Communications du Comité exécutif provisoire

1. Sitôt l'organisation fixée dans ses détails et l'adhésion de certaines personnes acquises, il sera définitivement fondé à Lausanne, sous le nom de *Ligue suisse de défense nationale et de protection des populations civiles*, une association devant s'étendre à tout le territoire de la Confédération aux fins d'obtenir le renforcement de notre Défense nationale et de la compléter par la préparation, pour le temps de guerre, de la protection des populations civiles.

2. La Ligue a des buts permanents et des buts occasionnels:

A. Buts permanents:

a) Organiser, en parfait accord avec les autorités, et obtenir d'elles qu'elles organisent les populations civiles pour le temps de guerre. La Ligue tendra à donner aux civils, non-mobilisables dans l'élite, la landwehr, le landsturm ou les services complémentaires organisés, un statut et une instruction leur permettant de pouvoir, d'entente avec les autorités responsables, à leur protection, à celle de leur famille et de leurs combattants, tout en étant, pour les troupes combattantes, un soutien et un élément d'encouragement et de succès.

Cette collaboration étroite des autorités militaires et civiles et des non-mobilisés en vue du salut commun aura pour conséquences:

1° De permettre un rendement plus élevé des forces militaires et de la nation;

2° de décharger partiellement l'administration militaire du soin de veiller à la protection des civils et d'avoir à consacrer à cette protection une partie de ses effectifs;

3° de fournir à la direction des troupes combattantes des moyens matériels plus efficaces et un ravitaillement mieux organisé et assuré;

4° de donner aux combattants une assurance plus grande en leur procurant la certitude que des services de toute confiance veillent à la sécurité de ceux qu'à la mobilisation ils ont dû laisser derrière eux.

La Ligue — en se mettant à la disposition des autorités civiles et militaires responsables dans les domaines où celles-ci agissent, et intervenant directement dans les autres — tendra à créer, à assurer ou à soutenir des services tels que: défense anti-gaz; mobilisation des populations civiles; organisation des services techniques municipaux pour le temps de guerre; police, pompiers, administration, aviation auxiliaires, formés de non-mobilisables, collaboration à l'évacuation des civils; corps de travailleurs et travailleuses destinés à remplacer les ouvriers mobilisés des industries, des transports et de l'agriculture; réfection des routes; hygiène publique et